

INSCRIPTION AUX ETUDES DU SOIR / ECOLE MENDES FRANCE

Cette année le fonctionnement des études a évolué. Pour que votre enfant puisse en bénéficier, une inscription est obligatoire, (retour de ce document signé).

2 types d'études à partir de 16h30 (temps gratuit)

- De 16h30 à 17h30 : 2 classes d'études encadrées par les enseignants. Suivant la quantité de devoirs, un premier groupe partira à 17h. 12 élèves par classe d'étude.
- De 16h30 à 17h : 1 étude surveillée encadrée par un animateur. 14 élèves maximum.

En fonction des inscriptions, ce sont les enseignants qui affecteront les élèves sur les études de 1/2h ou de 1h. Les parents seront prévenus par un mot dans le cahier de liaison.

- Nom et Prénom :
- Classe :

Veillez indiquer les jours de présence de votre enfant aux études du soir.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Etude à 16h30				

- TOUT CHANGEMENT DEVRA ETRE SIGNALE PAR LES PARENTS VERBALEMENT OU PAR ECRIT AUPRES D'UN ANIMATEUR.
- Afin de ne pas perturber le travail durant l'étude, les parents viennent chercher leur enfant à la fin de celle-ci.
- En cas d'inscription à l'étude, si mon enfant n'a pas de devoirs, il sera admis à l'ALAE.

SIGNATURE